



Avenant à un bail de location avec 2 cotitulaires

Par **tofiz68**, le **17/08/2014** à **19:53**

Bonjour

Nous avons signé un bail de 3 ans avec 2 co-locataires et une personne caution.

Un des co-locataire nous demande de faire un avenant pour le sortir du contrat de bail, afin qu'il puisse obtenir un crédit.

Est-ce juridiquement possible ?

Nous devons certainement refaire signer tous les 3 (y compris la caution) pour valider cette situation ?

Sur quoi devons nous être attentifs ?

Merci d'avance pour votre aide.